



*Ministère du Commerce
&
de l'Industrie*

N°.....MCI/CDEE/0139/15

Port-au-Prince, le 18 juin 2015

Monsieur Edouard CLEMENT
Président du Conseil de l'Ordre des Comptables
Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH)
En ses bureaux._

Monsieur le Président,

J'ai l'avantage de porter à votre connaissance que le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) cherche des prestataires de services pour accompagner des entrepreneurs dans le cadre de son Programme d'Appui à la Modernisation des Entreprises ci-devant Services d'Aide aux Entreprises et de Formation (SAEF).

Ce programme a pour objectifs d'augmenter l'investissement, la productivité et le nombre d'emplois créés par les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et offre, à travers ses deux sous-composantes, deux grands types d'accompagnement technique:

- Un appui dans la formulation et/ou la révision des plans d'affaires des MPME pour la recherche de financement ;
- Un appui dans l'implémentation des plans d'affaires et dans l'amélioration de la productivité et rentabilité des MPME bénéficiaires.

Je vous saurais gré de diffuser cette information auprès de vos membres. Les intéressés (firme de consultation ou prestataire individuel) peuvent s'adresser au Centre de Développement de l'Entreprise et de l'Entreprenariat (CDEE) du MCI via l'adresse électronique cdee@mci.gouv.ht ou passer directement déposer un dossier complet au siège du ministère sis à la SONAPI.

Ci-joint l'appel à manifestation d'intérêt.

En vous remerciant des suites que vous ne manquerez pas d'accorder à la présente, je saisis pour vous transmettre, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.


Jude Hervey DAY
Ministre

L'état au service des entreprises



Centre de Développement de l'Entreprise et de l'entrepreneuriat

PROGRAMME DE SERVICE D'AIDE AUX ENTREPRISES ET DE FORMATION

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR DES FOURNISSEURS LOCAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX
MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME)**

Le Gouvernement d'Haïti et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ont signé un accord pour le « Programme d'Investissement de Services d'Aide aux Entreprises et de Formation ». L'objectif du programme est d'augmenter l'investissement, la productivité et la création d'emplois dans les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Ce but sera atteint en fournissant des Services d'Aide aux Entreprises et de Formation (SAEF) aux MPME pour: (i) leur permettre d'améliorer leur accès au crédit ; (ii) renforcer leur capacité de gestion technique et commerciale ; (iii) optimiser les performances de leur investissement et (iv) accroître leur capacité de remboursement.

Le Programme SAEF vise à :

- a) Aider chaque MPME à améliorer leur accès au marché du crédit et ;
- b) Aider chaque MPME à implémenter leur projet d'investissement.

Le Centre de Développement de l'Entreprise et de l'Entrepreneuriat du Ministère du Commerce et d'Industrie (MCI) fait donc appel à des firmes de consultation et prestataires individuels pour donner une assistance technique spécialisée aux MPME pour :

- a) Les aider à renforcer la préparation des informations comptables et financières ; élaborer ou améliorer leurs plans d'affaires afin d'avoir accès au crédit pour se développer ; et
- b) Renforcer leur capacité de gestion technique et commerciale dans le but d'améliorer leur rentabilité et productivité.

Principaux Objectifs du service

- Diagnostiquer l'entreprise afin de lui fournir un accompagnement personnalisé et adapté à ses besoins ;
- Analyser chaque MPME en regard de son plan d'investissement, de ses besoins de financement pour son développement ;
- Fournir un accompagnement personnalisé à chaque MPME pour les aider à :
 - ✓ améliorer, développer, implémenter et exécuter son plan d'affaires,
 - ✓ mieux organiser et gérer ses états financiers,
 - ✓ implémenter son projet d'investissement et,
 - ✓ faire des demandes de financement pour son développement ;
- Doter chaque MPME des compétences et d'outils nécessaires pour mener à bien son développement au-delà du programme d'accompagnement ;
- Donner de l'assistance technique spécialisée à des MPME évoluant dans des secteurs comme: l'agriculture (incluant l'agro-transformation entre autres), le tourisme, l'énergie, l'industrie d'assemblage, la construction, etc ;
- Renforcer les compétences de gérance, de production ou de commercialisation de chaque MPME ;
- Aider chaque MPME à la réalisation des conceptions techniques pour la préparation des plans d'investissement ;
- Appuyer les entreprises en termes de gestion et de contribuer à l'amélioration de leur productivité et rentabilité.

Domaines d'activités

Les domaines d'assistance managériale incluent principalement mais ne sont pas limités à:

- Comptabilité et mise en place d'outils de gestion comptable ;
- Fiscalité ;
- Proposition économique et financière ;
- Gestion des opérations ;
- Gestion et développement des ressources humaines ;
- Elaboration d'études sectorielles ;
- Analyse de marché ;
- Analyse des risques et plan de mitigation ;
- Stratégie de marketing et de ventes ;

- Élaboration et/ou amélioration de plan d'affaires ;
- Préparation administrative pour faire la demande de financement ;
- Implémentation de plan d'affaires ;
- Assistance technique spécialisée dans les secteurs suivants : l'Agriculture (incluant l'agro-transformation en autres), le Tourisme (l'artisanat entre autres), l'Energie, l'Industrie d'assemblage, la Construction et les Services ; et
- Support à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité des MPME.

Les firmes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour la prestation de services en fournissant les informations indiquant leur compétence à exécuter ledit service (un profil de la firme ; description de performance, historique ; le nombre d'années d'expérience ; les zones géographiques couvertes ; effectif et profil (CV) des consultants ; les domaines d'expertise ; études, recherches et types de formations effectuées ; secteurs d'intervention ; les références d'entreprises et clients servis et être dûment enregistrées auprès des institutions concernées de l'Etat.

Les consultants individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation de services en fournissant un CV indiquant le nombre d'années d'expériences ; description de performance historique ; les zones géographiques couvertes ; les domaines d'expertise ; études, recherches et types de formations effectuées ; certificat(s), diplôme(s) et licence(s) obtenus ; secteurs d'intervention et notamment les références d'entreprises et clients servis.

Outre les informations mentionnées, les consultants et les firmes intéressés sont priés de soumettre une lettre de manifestation d'intérêt faisant état de tout élément additionnel les qualifiant pour une présélection.

A noter que seuls les consultants et firmes retenus seront contactés pour suivi.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées à cdee@mci.gouv.ht ou déposées au :

Ministère du Commerce et de l'Industrie

Unité : CDEE

Route de l'aéroport

Boulevard des industries

Parc Industriel métropolitain (SONAPI)